

Avis mortuaires

L'Association The Wall.ch

a la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Heidi HENRIOD

Collaboratrice, actrice et membre des décors

Nous adressons nos sincères condoléances et notre profonde sympathie à sa famille.

POMPES FUNÈRES

GAILLARD ET PITTET SA

Chapelle de Beausobre

Edmond Pittet - Salvatore Bonfiglio

Dominique Bolay - Jérôme Vonnez

Michel Monnard - Jacques Ponnaz

021 801 23 43

Avenue de Vertou 8 - Morges

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

Ils ont été accompagnés ces derniers jours...

Marie FELLI
1927, Etoy

Philippe PYTHON
1957, Pampigny

Regula BIGNENS
1956, Bussigny

Karl GMÜR
1917, Morges

Lolita SARDOU
1985, Montreux

Magali BASCLE
1974, Morges

Sylvia JAQUET
1941, Crissier

INFOS UTILES

Médecins 24/24: 0848 133 133
Méd.-dentistes 078 798 77 78
sa-di: 9h-12h

Clinique dentaire de Bussigny
021 977 21 21, lu-ve 8h-18h,
sa 8h-17h, di 10h-12h

Vétérinaires Prendre contact
avec votre vétérinaire ou 0900
075 011 fr. 2.-/min

Pharmacie région
Morges-Rolle-Bière-Aubonne
Téléphoner au 0848 133 133
en dehors des heures d'ouverture
«Urgence uniquement»

Pharmacie région Cossonay
Dimanche 1er août
Pharmacie de la Croisée, Cossonay
021 861 11 52
fax 021 861 41 06

Dimanche 8 août
Pharmacie Venoge, Penthalaz
021 861 15 86
fax 021 861 32 12

Ouverture de 10h à 12h

Pharmacie de la Gare,
Morges
tous les dimanches 9h-19h30
021 802 51 20

Urgences 021 613 12 24
Hôpital de Morges
021 804 22 11

Hôpital d'Aubonne
021 821 41 41

Alcooliques Anonymes
0848 848 846

IMPRESSUM

Hebdomadaire publié chaque
vendredi dans le district de
Morges

Rédaction, administra-
tion, abonnements:
Rue St-Louis 2, 1110 Morges

Tél. 021 801 21 38
Fax 021 802 21 30

Contact: courrier@
journaldemorges.ch

Site internet:
www.journaldemorges.ch

Editeur: Journal de Morges
SA, Rue Saint-Louis 2
1110 Morges.

Directeur-Rédacteur
en chef: Cédric Jotterand

Rédaction: Sarah Rempe,
Raphaël Cand, Marine
Dupasquier, Numa Francil-
lon et Cynthia Ruefli ainsi

qu'un réseau de correspon-
dants dans tout le district.

Publicité: Marie-Christine
Guerra, Marie-Line Monnard.

Administration: Sylviane
Jotterand

Contact:
pub@journaldemorges.ch

Impression: CIL Centre
d'Impression Lausanne SA
1030 Bussigny

Tirage: 6800

www.journaldemorges.ch

COURRIER DES LECTEURS

Notre adresse:
Journal de Morges, Saint-Louis 2, 1110 Morges

Notre mail:
courrier@journaldemorges.ch



■ Libérer le centre-ville de Morges du trafic de transit Jean-Frédéric Mayor, Chigny

Tel est l'objectif des Autorités qui nous invitent à consulter son «plan directeur des mobilités».

«Morges veut décourager les automobilistes en transit», nous dit aussi 24Heures avec raison. Et pourtant il n'y a pas d'autre solution pour obtenir totalement cet objectif que réaliser enfin la jonction autoroutière complète en Morges-Est. On ne débarrassera pas Morges de ce lourd transit en pleine ville qui, matins et soirs, d'Est en Ouest et inversement, contraint les automobilistes à traverser la ville en raison de l'absence de la jonction Morges-Est. Les réalisations internes dont de multiples giratoires et la promotion de la bienheureuse mobilité douce ne changeront guère la situation actuelle... qui ne peut qu'empirer avec l'immense augmentation des constructions en cours.

Ce fut l'erreur des années 60 d'avoir accepté, pour Morges, deux demi-jonctions autoroutières, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest. Les difficultés ont été vite démesurées et rapidement la décision a été prise de réaliser l'indispensable jonction complète à l'Ouest... la jonction complète à l'Est attend toujours. Plus surprenant cette opportunité ne figure même pas dans le «plan directeur communal des mobilités» soumis à l'enquête publique.

Comment en est-on arrivé à cet omission, à cette incohérence? Cette jonction complète à l'Est avait pourtant été promise en haut lieu et les municipalités morgiennes ont longtemps œuvré et milité pour cette réalisation. Vraisemblablement le projet d'une «Autoroute de contournement de Morges» a fait beaucoup espérer en améliorations multiples et engager les nouvelles municipalités à négliger cette indispensable jonction complète. Dite autoroute de contournement n'étant plus dans le pipeline du siècle, Morges va souffrir longtemps encore des véhicules en transit en pleine ville alors que ceux-ci pourraient simplement traverser Morges sur l'autoroute existante avec la jonction complète en

Morges-Est. Logique non?

Ma question: qui peut, qui veut remettre rapidement cette réalisation à l'ordre du jour?

■ À quand une piscine vraiment chauffée? Carmen Cid, Morges

Je suis une assidue de la piscine de Morges depuis le début. Prétendre qu'elle est chauffée est une illusion: 18°-19° 20° maximum. Alors que la commune avait l'argent pour un grand centre aquatique, elle ne l'a pas pour installer une chaufferie qui fonctionne.

Nous avons la chance d'avoir une belle piscine avec une situation imprenable. Les petits prennent de cours de natation mais en sortant, ils ont de la peine à se réchauffer et nous aussi. Une solution pour l'année prochaine serait la bienvenue!

■ Même pas peur Pierre Stricker, Saint-Prex

Vous vous souvenez de la chanson de Brassens «quand on est con, on est con»? Il avait de l'avance le Georges...

On nous parle sans cesse de ces cataclysmes qui vont nous tomber dessus: virus, CO₂, pollution, inondations, chaleur, et on fait quoi? On envoie des touristes trop fortunés dans l'espace, le temps de voir la Terre d'en haut quelques minutes, pour quelques millions, et polluer autant qu'un village en une année, on continue le tourisme de masse, remplir les avions, les navires «pas que beau», les bordes de mer. On va où?

Et le Covid, c'est quand il revient en force que l'on lève les restrictions sanitaires, comme le blondinet fou du royaume, bas les masques!

Les pauvres ont des droits que les riches n'ont pas, le droit de ne pas subir leur pollution d'enfant gâté, supporter leurs excès, leur folie mégalomane. On nous annonce un pic de CO₂ en 2023 déjà, comme le temps passe... et on fait quoi en prévision? On parle de reprise économique, de rendement, de progression, de plus, toujours plus, jusqu'au jour ou plus et plus feront moins. Et là, on pourra dire: Bingo! Apocalypse now! On est dans le film...

■ Oser briser les tabous Madeleine Pont, Lausanne

À propos de l'article de Raphaël

Cand «On se débarrasse de nos enfants» paru le 16 juillet 2021

Je suis ravie de lire un article qui présente une autre facette de la réalité de ce qui se vit derrière les barreaux!

Merci à Raphaël Cand, le journaliste qui a osé plonger derrière les a-priori et les fantasmes populaires déclenchés par le triple tabou que représentent des termes comme délit, prison, schizophrénie.

Oui merci d'avoir dit haut et fort qu'en Suisse, dans le cas précis, dans le canton de Vaud, on peut être détenu en prison pour une bagarre entre amis d'enfance. Une bagarre nocturne sérieuse, il est vrai, mais une bagarre à coup de poings qui n'a justifié qu'un contrôle de quelques heures au CHUV. Cependant pour Christian, patient porteur d'un diagnostic de schizophrénie, cette hétéro-agression le condamne à une détention dans des conditions carcérales qui dure déjà depuis plus de 14 mois. Alors, qu'en fait, il a besoin de soin. Il est demandeur de soins. Il souhaite vivre son projet de réhabilitation dans un foyer. Et que ce foyer existe.

Être détenu en prison en raison d'un traitement psychiatrique en milieu fermé est contraire à la Convention européenne des droits humains. Cette détention est emblématique d'une pratique pénitentiaire où la Suisse viole les Règles Nelson Mandela.

L'Affaire Christian, c'est l'exemple typique qui illustre en tous points les conclusions auxquelles parvient le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) dans son étude publiée en septembre 2020: «Il est nécessaire de repenser radicalement la situation des personnes en détention souffrant de troubles psychiques, notamment en ce qui concerne les mesures thérapeutiques prévues à l'art. 59 CP (...) Des alternatives ambulatoires sont par ailleurs nécessaires, telles que davantage de logements protégés. Le nombre élevé de mesures thérapeutiques prononcées – également dans le domaine de la petite criminalité – résulte du manque d'alternatives».

Toute l'information qui VOUS concerne!

Sports ■ La vie d'ici ■ Culture

Le partenaire des manifestations de votre région!



www.journaldemorges.ch



www.journaldemorges.ch

OFFICES RELIGIEUX

CULTES | 01.08 Adens 10h Cène. Bussigny 10h. Chigny 10h. Cossonay 10h Cène. Ecublens 10h. La Sarraz 10h Cène. Lavigny 10h Cène. Moiry 10h. Morges 10h15 Cène. Pampigny 10h. | 08.08 Apples 10h. Apples 19h30 prières et chants de Taizé. Aubonne 10h. Bussigny 10h. Cossonay 10h. Denens 10h30. Eclépens 10h. L'Isle 10h. Morges 10h15. Prévèrenges 10h Cène. St-Sulpice 10h30. Yens 9h15.

MESSES | 30.07 Cossonay 8h30. Gimel 18h. Morges 18h30. St-Prex 8h30. | 31.07 Aubonne 18h. Morges 18h. | 01.08 Bussigny 10h. Cossonay 9h15. Morges 9h30. Morges La Longeraie 18h30 en français. Prévèrenges 11h. St-Prex 11h. | 03.08 Cossonay 18h30. Morges 18h30. | 04.08 Aubonne 18h. Cossonay 18h30. Morges 7h. | 05.08 Cossonay 18h30. Morges 8h30. | 06.08 Cossonay 8h30. Morges 18h30. St-Prex 8h30. | 07.08 Aubonne 18h. Cossonay 18h. Morges 18h. | 08.08 Bussigny 10h. Cossonay 9h15. Morges 9h30. Morges La Longeraie 18h30 en français. St-Prex 11h. | 10.08 Cossonay 18h30. Morges 18h30. | 11.08 Aubonne 18h. Cos-

sonay 18h. Morges 18h. | 12.08 Cossonay 18h30. Morges 8h30.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE | Morges, L'Oasis, 10h. Lonay rte de Prévèrenges 14, 10h sur inscription. Cossonay voir site www.eccoss.ch.

TÉMOINS DE JÉHOVAH | Lonay-Morges, Centre du Bief, Ch. des Mouettes 1. En vidéoconférence, rens. 021 801 25 07.

ARMÉE DU SALUT | Morges, Rue Centrale 23. | 01.08 et 08.08 Pas de culte, culte en commun à l'Église Oasis, Morges.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BILINGUE «STAMI» | **PIED DU JURA** | 01.08 Culte 09h50 à la STAMI de Lausanne, Echandens, Rte de la Chocolatière 11. | 08.08 Culte 10h Cuarnens, la grange, rte de la Chauz 4.

RÉAGISSEZ!
courrier@journaldemorges.ch